

L'IMPARTIAL

FONDÉ EN 1893

PUBLIÉ LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENT

Un an.....\$1.00
Six mois.....50
Trois mois.....25
Les abonnements sont payable d'avance.

Pour cesser de recevoir le journal, il faut donner avis au moins un mois avant l'expiration de son abonnement et payer tous les arriérés.

Ceux qui changent d'adresse doivent nous donner l'ancienne aussi bien que la nouvelle.

Adressez toutes lettres, correspondances, etc., à

L'IMPARTIAL

Tignish, Ile du Prince Edouard.

L'IMPARTIAL

Tignish, Jeudi 1 Janvier

Declaration

Le jour de la déclaration pour West River a eu lieu lundi passé. Currie a été déclaré élu avec une majorité de 27 voix. Le lendemain à la déclaration, à Georgetown, Morrison a été déclaré élu. Majorité 23.

Le Pape est tres bien

Des nouvelles de Rome en date du 24 décembre disent que Sa Sainteté Léon XIII est en bonne santé et d'excellente humeur. Il ne s'est pas couché hier avant dix heures du soir, il s'est levé à sept heures ce matin, a célébré la messe dans sa chapelle particulière et se propose de célébrer la messe de minuit.

Marconi

La deuxième édition du "Times" de Londres, hier soir, publiait le texte d'un message par voie de télégraphie sans fil, système Marconi, venant du gouvernement du Canada et qui se lit comme suit :

"Le gouvernement du Canada, par le moyen du "Times" désire féliciter le peuple anglais sur l'accomplissement par Marconi du plus grand exploit que la science moderne ait encore accompli"

La Persecution Religieuse

En France

Parmi les congrégations qui ont demandé l'autorisation, mais auxquelles le gouvernement propose de la refuser, figure celle dite des Marianistes qui dirigent, comme on le sait, le collège, Stanislas. Dans une note qu'elle fait distribuer, elle fait observer qu'elle dirige, entre autres, une école pratique d'agriculture subventionnée par le gouvernement et quatre orphelinats agricoles.

Hors de France, elle dirige, entre autres établissements des écoles publiques en Tunisie et des collèges français, subventionnés par le gouvernement et quatre orphelinats agricoles.

Hors de France, elle dirige, entre autres établissements des écoles publiques en Tunisie et des collèges français, subventionnés par le gouvernement de la république, à Tripoli de Barbarie, à Alep, Syrie, et au Japon, Tokio, Nagasaki, Osaka, Yokohama.

Elle a été légalement reconnue en 1860; mais à la suite de l'avis du conseil d'Etat de 1901 elle a déposé une nouvelle demande d'autorisation.

Elle compte plus de 800 membres, parmi lesquels 400 Alsaciens, qui se trouveraient sans ressources si l'autorisation était refusée.

Le dernier bulletin de l'Alliance française parle des services que

Grand Banquet a Tignish

Le banquet qui a eu lieu lundi soir à Tignish Hall, a été une affaire des plus brillantes. La salle présentait un coup d'œil ravissant. Les tables étaient richement et artistement décorées et les drapeaux de diverses couleurs flottaient au dessus. La vaste salle resplendissait.

A huit heures au delà de cent personnes prenaient leurs sièges à table. Il y avait des mets exquis et de la gaieté enthousiaste.

Le Dr. Wickham présidait, ayant le Rev Père Burke, le capitaine Joseph Read et M. Edward Hackett à sa droite et M. A. J. McFadyen, le Rev Dugald McDonald, M. Merrill Myrick et le Rev A. D. McDonald à sa gauche. Le Dr. Murphy était maître de cérémonies. MM. John Agnew, H. W. Turner et F. J. Buote, gérant de L'IMPARTIAL, agissaient comme "croupiers". M. et Mme. John Hackett étaient l'hôte et l'hôtesse et ont droit aux félicitations qu'ils reçurent des messieurs présents pour la manière habile dont ils avaient fait preuve dans la préparation des tables, etc. M. Laurent Poirier fournit la musique avec le talent qu'on lui connaît et qui le place au premier rang comme violoniste.

Après le repas, le Dr. Wickham lut plusieurs lettres et télégrammes des messieurs exprimant leur regret de ne pouvoir assister à la démonstration.

Ensuite furent portés les santés suivantes :

Le Roi—Cette santé fut honorée par le chant "God save the King".

Les Héros de la Fête—Proposée par M. Ed. Hackett, appuyée par M. R. N. Pate d'O'Leary.

Le Rev. A. E. Burke, M. A. J. McFadyen et le capitaine J. Read répondirent et donnèrent le compte rendu complet de leur mission auprès des autorités, et le résultat de cette mission qui a été de nous donner deux trains par jour à

Tignish. Le Canada—Réponse par M. J. H. Bell de Summerside et le Rév. Dr. Gauthier de Palmer Road.

Le Parlement du Canada—Réponse par MM. Ed. Hackett et B. D. M. McLellan.

Notre Législature Locale—Réponse par MM. J. E. Birch et Benj. Gallant, M. L. A.

Le Clergé—Réponse par les Révs. Dugald McDonald et A. D. McDonald, d'Alberton.

La Presse—Réponse par MM. W. L. Cotton, Réd. de l'Examiner, McCready, Réd. du Guardian, McCourt, Réd. du Watchman, Bent, Réd. du S'ide Journal et G. Buote, Réd. de L'IMPARTIAL.

Les Professions—Réponse par MM. Neil McLeod, avocat, le Dr. Ross et le Dr. McEwen.

Commerce et Agriculture—Réponse par MM. F. Rogers, Stewart, Geo. Montgomery, A. A. McNeill et McKinnon.

Les Dames—Réponse par le Dr. Wickham et M. McKie.

Notre Hôte et Hôtesse—Réponse par MM. Jno. Hackett, J. Agnew et H. W. Turner.

La Résolution suivante, proposée par le Rev A. E. Burke et appuyée par M. A. J. McFadyen fut adoptée à l'unanimité :

Résolu que cette assemblée exprime ses plus vifs sentiments de gratitude envers l'hon. Andrew G. Blair, ministre des chemins de fer du Canada, pour la promptitude avec laquelle il a accordé à cette partie de la province leurs justes demandes d'avoir deux trains chaque jour de Charlottetown à Tignish, et que la courtoisie de l'hon. ministre est hautement appréciée.

Après les chants, "Auld Lang Syne" and "God save the King" les convives se dispersèrent vers les quatre heures du matin, après avoir passé une soirée de plaisir, d'agrément et d'instruction qu'ils n'oublieront jamais et qui fait honneur à Tignish.

1902 - 1903

Les heures, les jours, les mois, les années passent et se succèdent. Avant que le présent numéro de notre journal arrive aux foyers d'un grand nombre de nos lecteurs, 1902 aura fini sa course et ne sera plus qu'une chose du passé. Comme celles qui l'ont précédée, l'année qui vient de disparaître a été remplie d'événements importants qui réclameront leur place dans les pages de l'Histoire ; comme toutes celles qui l'ont devancée elle a eu ses jours de bonheur et ses jours de malheurs.

Les nations s'agitent en tout sens, comme pour se distraire un instant pour échapper au spectre qui hante tous les esprits. Seul l'Immortel captif du Vatican reste immuable, contemplant l'instabilité des choses humaines et semblant grandir à mesure que les autres pouvoirs dé-

clinent. Avec une sagesse et une science surprenantes chez un vieillard de son âge, Léon XIII étouffe le monde par la profondeur de ses vues et la force de ses enseignements.

Que sera pour nous l'année qui nous arrive ? Nous en sommes complètement ignorants ; c'est un secret dont il ne nous est pas permis de sonder les profondeurs. Tout ce que nous savons, c'est que l'année 1903 sera pour nous ce que nous la ferons.

Au matin de cette nouvelle année, de tout cœur, L'IMPARTIAL souhaite à tous, la paix, la prospérité, le bonheur. Que Dieu qui gouverne toutes choses, les comble de ses bénédictions et les préserve de tous dangers.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE A HAPPY NEW YEAR

rend cette congrégation au point de vue de la propagation de notre langue. Sur les 800 élèves qu'elle a formés à Tripoli, les transactions entre la France et Tripoli ne seraient pas aussi actives.

Les journaux de Lyon rapportent qu'il a été procédé à l'expulsion des soeurs de la congrégation de St-Joseph à St-Jean-la-Brussière.

Des brigades de gendarmerie avaient été mobilisées pour accompagner le commissaire de police délégué par la préfecture. Sur les cinq cœurs qui enseignaient, trois étaient parties. Le commissaire invita les deux dernières à se retirer, mais la supérieure répondit qu'elle ne sortirait que par la force. Les gendarmes intervinrent alors sur l'ordre du commissaire, et les soeurs furent conduites hors de l'école ; asile leur fut donné chez un habitant. La neige tombait à gros flocons.

Aussitôt après l'expulsion des deux soeurs, l'inspecteur primaire et le maire de la commune ont installé dans le local Mlle Gerger, la nouvelle institutrice, qui aux premiers jours, va ouvrir l'école.

Il Vend sa Tete \$3,000

On annonce de Florence (Colorado), qu'un nommé Arthur Jennings, marchand de "pea-nuts", vient de vendre sa tête au collège de médecine de cette ville, pour la modique somme de \$3,000. Il a reçu \$1,000 comptant et le reste de cette somme sera payé à sa famille aussitôt après sa mort. Jennings, qui est âgé de 25 ans, à l'âge de 13 ans, a eu la fièvre cérébrale, et depuis cette époque, sa tête s'est développée au point de mesurer trente-deux pouces de circonférence.

Les Malles

Depuis le jour de Noël les malles de l'Ile viennent directement par le Stanley, qui fait le trajet entre Summerside et le cap Tourmentin ; mais cela n'empêche pas que nos malles nous arrivent encore très irrégulièrement, ce qui ne devrait pas être, vu les facilités que nous offrent le Stanley. Il y a quelque chose qui ne marche certes pas dans les meilleurs intérêts du public dans tout cela. Ce qui fait défaut c'est le manque d'un train spécial qui puisse arriver assez tôt le matin à Summerside, pour permettre au Stanley de se rendre au cap et revenir à Summerside avant la nuit. L'hiver ce n'est pas l'été. En été le steamer peut venir la nuit aussi bien que le jour ; mais en hiver, où l'intempérie de cette saison nous expose à tout moment à des tempêtes de neige, est-il raisonnable de supposer que le Stanley va partir

du cap à cinq heures du soir pour s'en venir à Summerside, de nuit, au milieu d'une tempête ? Non, c'est le comble du ridicule d'y penser. Assurément, nous avons droit à quelques égards de la part des autorités. Nous payons les taxes comme les autres provinces, et nous ne méritons pas d'être plus négligés que les autres. Maintenant que la délégation, nommée à cet effet, a réussi à nous obtenir deux trains par jour à Tignish, nous croyons qu'il serait bien propice que le peuple se réunît encore une fois et déléguât cette même commission auprès des autorités afin d'obtenir un train spécial qui se rendrait à Summerside à temps pour permettre au Stanley de faire le trajet entre l'île et le cap de manière à pouvoir revenir de jour et nous apporter nos malles au temps voulu.

Les Acadiens de La Louisiane

La très intéressante lettre de M. l'abbé Chouinard, de St-Paul de la Croix, m'a fait réfléchir sur le contenu de ma lettre de la semaine dernière.

J'ai probablement permis à mon patriotisme blessé de me guider trop docilement dans mes conclusions au sujet de nos compatriotes de la Louisiane. Ma pensée se retourne vers les jours de ma jeunesse, avant l'ouverture du collège St. Joseph : la période de temps écoulée pendant un siècle après le grand dérangement en 1755 se présente à mon esprit ; et je vois dans l'état de choses existant alors dans le Nouveau-Brunswick des raisons suffisantes à l'esprit de celui qui ne juge que d'après la surface qu'il connaît, sans interroger l'histoire qu'il ne connaît pas, pour le porter à renier sa nationalité.

L'honorable Pascal Poirier, sénateur, chevalier, qui n'a pourtant pas tout dit dans son livre "Le Père Lefebvre et l'Acadie", décrit ainsi notre situation en 1864 :

"La nouvelle de l'existence d'un groupe d'Acadiens-Français au Nouveau-Brunswick avait été pour sa communauté toute une révélation, quelque chose comme la découverte d'une ville antique, retrouvée à cinquante pieds sous terre, et mise au jour par une fouille. On avait bien entendu parler des Acadiens d'autrefois, d'un petit peuple pacifique, arraché en pleine paix à ses foyers, dépeuplé de tous ses biens, entassé dans des cales de navires et dispersé sur toutes les mers pour y périr ; mais le monde se souvenait d'eux comme d'une grande trainée de sang aperçue un soir dans le ciel serein, et aussitôt cachée pour toujours par d'épais nuages noirs ; comme d'un naufrage retentissant dont on retrouve, longtemps après, quelques épaves flottant sur l'abîme ; comme il se souvient des enfants de Juda mis à mort sur l'ordre du "cruel Hérode" à cause des cris que poussèrent dans Rama les mères éplorées. L'excès de leur infortune avait étonné le monde ; puis le silence de l'oubli s'était fait sur leur tombe refermée, le grand silence de la mort. On les croyait à jamais anéantis."

Peut être en est-il ainsi de nos compatriotes de la Louisiane qui, ressentant l'immense désavantage matériel de se trouver dans l'état d'isolement, de pauvreté, de faiblesse politique et sociale où les ont plongés l'expatriation et toutes les misères qui en ont découlé, ne regardent que la surface des choses et attribuent leurs malheurs à leur race, la plus innocente des causes. Oui, avouons-le, il y a un côté de la médaille de notre histoire qui envisagée au point de vue des honneurs mondains, ne brille certainement pas. Les vieillards du Nouveau Brunswick se souviennent encore quand notre petit peuple ne comptait pas un prêtre, pas un médecin, pas un avocat, pas un député, pas un magistrat, pas un re-

présentant dans une position publique quelconque, même la plus humble, pas un homme instruit, pas une voix dans la direction des affaires publiques, pas un journal français—et pis encore, entièrement dépourvus des moyens de nous faire instruire. Et ils n'oublient pas plus, je pense, qu'alors les Acadiens dans les foules publiques étaient plus timides, plus mal vêtus, plus primitifs en tout, et moins faits aux usages et aux moeurs des entourages des autres races, des faits qui leur attiraient la distinction peu avantageuse alors d'être étrangers à et ennemis de la race dominante. Et souvent il lui suffisait d'être Acadien dans une foule pour se faire insulter et même se faire battre.

Ce n'est peut être pas étonnant donc que les irréfutables aient cru qu'en se détachant d'une race vouée à tant de malheurs ils se sépareraient de tous ces désavantages matériels et de tout ces mépris humains.

Mais ne peut-on pas, sans renier sa race, déplorer son sort et s'efforcer de l'améliorer ? Qu'ont ils donc faits nos pères martyrs et victimes de leur foi catholique et de l'attachement à leur langue, pour nous inspirer la lâcheté d'en rougir ? Et que gagnerait-on en les reniant ?

Et toutes ces belles qualités du cœur qui brillaient chez nos pères ; le patriotisme le plus pur, l'amour le plus sacré de la famille, la foi inébranlable, l'hospitalité illimitée, le sublime respect pour les autorités religieuses, la probité la plus sévère, le respect inviolable pour la parole donnée, la patience extrême dans les épreuves les plus cruelles ne comptent-elles pour rien chez ceux qui "aujourd'hui n'aiment pas à être appelés Acadien ?"

Ces mêmes vieillards se rappellent aussi sans doute le temps quand la parole donnée d'un Acadien lui était aussi sacrée qu'une promesse faite à Dieu même. Ils n'oublient pas non plus le jour où nous ne comptions pas un Acadien dans les pénitenciers et les prisons publiques, pas une naissance illégitime, pas un pauvre vendu pour son entretien, pas un sou de taxe prélevé pour l'entretien d'un pauvre acadien, pas un cadenas, à nos granges ou à nos maisons, pas un quêtneur, pas un degré dans l'échelle sociale, le jour où nos pères étaient.

"Alike were they free from Fear, that reigns with the tyrant, and envy, the vice of republics. Neither locks had they to their doors, nor bars to their windows, But their dwellings were open as day and the hearts of the owners ; There the richest was poor, and the poorest lived in abundance."

Honorons le souvenir de nos ancêtres, respectons leur mémoire, montrons nous dignes d'eux et nous mériterons le respect et la confiance de nos entourages.

P. A. LANDRY

St. Louis de Kent, N. B.

(De notre Correspondant Spécial)

Lundi, 22 du courant, avait lieu au couvent de cette paroisse une intéressante séance dramatique et musicale. Malgré la pluie et le mauvais état des chemins, un grand nombre d'amis de l'éducation y assistaient. Ce couvent qui est sous la sage direction des Révérendes Soeurs de la Congrégation de Notre Dame est une des institutions de ce genre les plus prospères des provinces Maritimes, et compte cette année quarante-sept pensionnaires. Sur ce nombre vingt-sept suivent le cours musical.

Notre vénérable curé, le Révérend Joseph Pelletier, est encore assez bien portant, malgré ses 75 ans, pour s'acquitter de toutes les fonctions de son ministère. Cette année nous avons eu la messe de minuit et la messe du jour de Noël à l'église paroissiale et la messe de l'aurore à la chapelle du couvent.

M. Philippe Richard de cette paroisse et M. Nazaire Savoie de Rogersville, tous deux étudiants au Collège Ste. Anne de Church Point, N. E., sont venus passer leurs vacances de Noël ici. M. Savoie ne peut se rendre à Rogersville à cause de la picote qui sévit dans cette localité, mais ne manquera pas de passer d'agréables vacances à St. Louis, où il compte beaucoup de parents et d'amis.

Plusieurs de nos institutrices enseignant dans les paroisses et les contés voisins, sont arrivées dans leurs familles pour y passer les joyeuses fêtes de Noël et du Jour de l'An.

26 Déc. 02.

Vox

Nouvelle Acadie

L'école de cette localité est dans un état florissant sous la direction de M. Léon Doucet.

M. Antoine Doiron qui a passé l'été à Newport, Mass., est de retour.

M. Eusèbe Gallant de la Singer M'fg Co. fait de très bonnes affaires pour lui-même et pour la compagnie.

BURDOCK BLOOD BITTERS MAKES PERMANENT CURES

Of such severe diseases as scrofula, running sores, salt rheum or eczema, shingles, erysipelas and cancer, as well as boils, blotches, pimples, constipation, sick headache, dyspepsia, and all disorders of the stomach, liver, kidneys, bowels and blood.

Burdock Blood Bitters always does its work thoroughly and completely, so people know that when B.B.B. cures them they're cured to stay cured.



Fine display of Christmas Jewelry.

Orders by mail carefully attended to.

E. W. TAYLOR CAMERON BLOCK, CH'TOWN